

*La Maison-Dieu*, 121, 1975, 151-158.

Paul DE CLERCK

## LA FRÉQUENCE DES MESSES

### *Réalités économiques et théologiques*

LA mode « rétro » envahit aussi la théologie ! Le livre que nous présente la collection des « *Quaestiones disputatae* »<sup>1</sup> est une sorte de relecture de la controverse qui s'est développée depuis plus de vingt-cinq ans à propos de la fréquence souhaitable de la messe. C'est Karl Rahner lui-même qui se trouve au départ de ces discussions, par l'article qu'il écrivit en 1949 sous le titre « Les messes nombreuses et le sacrifice unique. Une recherche à propos de la norme exacte de la fréquence de la messe »<sup>2</sup>. Ce texte donna lieu à diverses critiques, dont celle de Pie XII lui-même, dans une allocution du 2 novembre 1954 à Saint-Pierre. Rahner remit son travail sur le chantier, et en publia une nouvelle version après le Concile, à la lumière des acquisitions de la Constitution sur la Liturgie et notamment de la concélébration ; pour tenir compte des acquisitions de la

1. Cf. K. RAHNER et A. HÄUSSLING, *Le Sacrifice unique et la fréquence des messes*, trad. de l'allemand par Ch. Muller et D. Olivier, Paris: Desclée De Brouwer (coll. « *Quaestiones disputatae* », 10), 1972, 172 p., 25 F.

2. K. RAHNER, « Die vielen Messe und das eine Opfer. Eine Untersuchung über die rechte Norm der Messhäufigkeit », *Zeitschrift für katholische Theologie* 71, 1949, pp. 257-317. Paru en volume séparé à Fribourg-en-Brigau aux éditions Herder, en 1951, 118 p. Un commentaire en a été donné, ici même, par Fr. VANDENBROUCKE : « La concélébration, acte liturgique communautaire », *La Maison-Dieu* (35), 1953, pp. 48-55.

science liturgique, il fit appel au P. Angelus Häussling, moine de Maria-Laach, qui est le maître d'œuvre de la nouvelle édition<sup>3</sup>.

Rien de tel, pour percevoir les progrès réalisés en théologie eucharistique ces dernières années, que de se replonger dans une controverse de ce genre. Ce livre apparaît comme une véritable « machine » théologique, faisant appel à nombre de distinctions subtiles et à tout un appareil conceptuel, pour arriver finalement à une conclusion qui nous paraît aujourd'hui limpide, à savoir que « la seule chose qui limite l'efficacité du sacrifice de la messe, c'est la disposition subjective de ceux qui la célèbrent ; la participation à la vie de Dieu dans le Christ est déterminée par le degré d'intensité avec lequel on accueille l'offre que Dieu fait de sa vie »<sup>4</sup>.

« Il n'est, dès lors, qu'une seule règle à retenir pour déterminer la fréquence 'normale' de la messe : il faut, quand on en a la possibilité physique et morale, célébrer aussi souvent — mais pas plus souvent — que cela est de nature à procurer un accroissement (humainement perceptible) de participation existentielle au sacrifice de la messe en tant que celui-ci est le sacrifice du Christ ; un accroissement que ne réaliserait pas une fréquence moindre ou plus grande. En d'autres termes, il faut célébrer la messe aussi souvent que ceux qui y participent en retirent un accroissement de foi et de dévotion<sup>5</sup>. »

Curieux mélange, en cet ouvrage, d'une conceptualité scolastique ennuyeuse et de vues profondes dont on comprend qu'elles aient créé des remous il y a vingt-cinq ans ; cette bizarrerie s'explique d'une part par le fait que K. Rahner veut défendre ses conceptions sur le terrain même où les justifications de la multiplicité des messes s'étaient développées, alors qu'aujourd'hui nous réfléchissons d'emblée dans une problématique toute dif-

3. K. RAHNER et A. HÄUSSLING, *Die vielen Messen und das eine Opfer*, Fribourg Br. : Herder (coll. « Quaestiones disputatae », 31), 1966.

Les traducteurs français, avec le consentement des auteurs, ont élagué de l'original une bonne partie des références bibliographiques de langue allemande, et opéré dans le texte lui-même un certain nombre de suppressions. On peut douter de l'utilité de ce procédé dans un ouvrage scientifique. Il faut regretter, par ailleurs, un nombre élevé d'erreurs typographiques, notamment dans les mots allemands ; le travail de R. BERGER, cité à la page 155, n. 21, n'est pas un article de 1941, mais un livre de 1965, intitulé *Die Wendung « offerre pro » in der römischen Liturgie*, Münster : Aschendorff, (coll. « Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen », 41), 1965.

4. K. RAHNER et A. HÄUSSLING, *Le Sacrifice unique...*, p. 91.

5. *Ibid.*, pp. 101-102.

férente ; d'autre part on mesure la prudence et la rigueur conceptuelle qu'il fallait déployer, il y a un quart de siècle, pour avancer des idées neuves.

### Style de vie et justifications théologiques

Les questions que pose ce livre sont très importantes pour ce qui regarde le style de vie et la spiritualité du prêtre ; nos prédécesseurs n'hésitaient pas à réaliser des prouesses pour parvenir à « dire la messe » chaque jour, fût-ce seuls et rapidement, alors que depuis quelques années il n'est pas rare de rencontrer des prêtres qui ne célèbrent pas chaque jour, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la paresse ou la tiédeur. Il y a là un changement très important dans la conscience sacerdotale, changement qui trouve des appuis dans le livre de K. Rahner. Selon lui, en effet, la multiplication des messes repose sur deux affirmations : l'efficacité en soi limitée du sacrifice eucharistique, et le « fruit très spécial » (*fructus specialissimus*) que le prêtre en recueille, au titre de son ministère liturgique. Ainsi l'idée s'est-elle répandue que « plus il y a de messes, mieux cela vaut ». Pour K. Rahner, au contraire, le sacrifice de la messe étant essentiellement relatif au sacrifice de la croix, la valeur de l'Eucharistie ne peut être qu'illimitée en elle-même, mais mesurée, en chaque cas, par la qualité des dispositions du sujet. Quant au(x) fruit(s) de la messe, il n'y en a essentiellement qu'un, « et tout le monde est à même d'en profiter également, la seule différenciation qu'il présente venant de la manière et du degré selon lesquels on se l'approprie »<sup>6</sup>, et non de la fonction liturgique exercée.

### Liturgie, économie et théologie

Mais plutôt que de discuter la valeur de telle ou telle affirmation de nos auteurs, il est sans doute plus instructif de replonger ce poisson dans l'eau d'où il est sorti. Quelles furent les raisons de la multiplication des messes ? L'explication qui avait cours jusqu'ici, développée notamment par O. Nussbaum<sup>7</sup>, affirmait que le désir du sacerdoce et la piété personnelle des moines du haut

6. *Ibid.*, p. 95.

7. Cf. O. NUSSBAUM, *Kloster, Priestermonch und Privatmesse*, Bonn: P. Hanstein (coll. « Theophaneia », 14), 1961.

Moyen Age les avaient conduits à la messe privée quotidienne, et que là gisait la cause de la multiplication des autels dans les églises. A. Häussling renverse ici les perspectives, en résumant (à l'excès) les vues qu'il a développées récemment dans un livre important<sup>8</sup>.

« Ce qui a conduit à la multiplication des messes, écrit A. Häussling, c'est la dévotion dont l'Eglise d'Occident a entouré les lieux saints, les messes célébrées sur le tombeau d'un saint, sur l'autel contenant ses reliques. De bonne heure, jusqu'aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles, les tombeaux des saints étaient placés sous ou sur des autels, et on les vénérât par la célébration de la messe. D'autre part, on en arriva à ne plus concevoir d'autel sans reliques, et c'est même souvent à des reliques célèbres qu'une Eglise locale déterminée a dû son importance et sa renommée. Enfin, la quantité de reliques finit par amener la multiplication des autels, et chacun de ceux-ci constitua, sinon de fait, du moins d'une façon symbolique (par l'établissement d'une grille), un lieu de culte propre, et fut considéré comme un sanctuaire *sui iuris* ; d'où l'idée de le vénérer par la célébration de la messe (...). C'est ainsi que la multiplication des autels amène la multiplication des messes dans les couvents et les basiliques<sup>9</sup>. »

Le grand nombre d'autels avec reliques de martyrs était considéré comme nécessaire dans les grandes abbayes et les églises collégiales du haut Moyen Age, pour que la liturgie puisse s'y calquer sur le modèle de celle qui était célébrée dans la ville épiscopale, et surtout sur la liturgie de Rome, où un sanctuaire majeur, l'église stationale, était entouré d'une couronne d'églises annexes, les *tituli* et les *martyria*.

Originellement, c'est donc une certaine conception de la liturgie, communautaire, ample et urbaine, qui semble à la source de la multiplication des messes. Mais une fois l'habitude prise, elle eut des répercussions profondes : multiplication du nombre de prêtres, et de moines prêtres, ordinations absolues (c'est-à-dire sans désignation à une fonction pastorale déterminée), prêtres altaristes (qui n'ont comme seule tâche que de dire la messe), honoraires de messes et abus qui y sont liés... On rétorquera que ces conséquences sont plus tardives. C'est vrai. Les mentalités ne

8. A. HÄUSSLING, *Mönchskonvent und Eucharistiefeier. Eine Studie über die Messe in der abendländischen Klosterliturgie des frühen Mittelalters und zur Geschichte der Messhäufigkeit*, Münster : Aschendorff (coll. « Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen », 58), 1973, 380 p., 74 DM. [Prochain compte rendu dans *La Maison-Dieu*.]

9. K. RAHNER et A. HÄUSSLING, *op. cit.*, pp. 160-161.

se transforment pas aussi rapidement que les faits, et durant les grands siècles médiévaux l'esprit patristique contrecarre suffisamment les abus. Mais dans le bas Moyen Age, il n'en va plus ainsi ; c'est d'ailleurs Duns Scot (1274-1308) qui lança dans la théologie ces idées sur la valeur infinie de la messe et la nécessité, cependant, de sa répétition. A son époque, sans doute, il n'était plus possible, vu leur importance, d'ignorer dans la réflexion théologique les problèmes soulevés par les pratiques que l'on vient de citer.

Malgré le grand nombre de prêtres, c'est au cours du 15<sup>e</sup> siècle que l'honoraire de messe fut, proportionnellement, le plus élevé de l'histoire : il valait à l'époque en moyenne 3 francs (d'avant 1914), ce qui, aux dires d'un spécialiste, permettait d'acheter 14 litres de blé, ou 3 kilos de viande, ou 5 douzaines d'œufs, et correspondait à 83 % du salaire quotidien d'un manœuvre rural<sup>10</sup>. Rien d'étonnant, dès lors, quand J.-A. Jungmann<sup>11</sup> nous apprend que la cathédrale de Strasbourg comptait, en 1521, cent vingt prêtres altaristes ; ce n'est peut-être pas un hasard non plus si la même cathédrale vit, en 1524, D. Schwartz célébrer pour la première fois la messe en langue vivante...

Les dispositions testamentaires ordonnant des messes anniversaires et de requiem étaient choses absolument courantes, dans toutes les classes sociales semble-t-il. Ainsi par exemple un président de collège universitaire, mort à Louvain en 1656, demande en son testament que « mille messes soient célébrées pour le repos de son âme dans les trente jours qui suivront son décès, et il laisse à cet effet une somme de 300 florins. De plus, il institue au profit du chapitre de Saint-Pierre deux fondations dotées d'un capital respectif de 400 et 450 florins, dont le revenu devra servir à la célébration, d'une part, de son anniversaire et, d'autre part, d'une messe hebdomadaire à perpétuité dans la chapelle Saint-Charles-Borromée »<sup>12</sup>. Le total des fonds affectés à la célébration de messes s'élève ainsi à 1 250 florins de 1656, soit probablement près de 200 000 francs français actuels.

10. G. d'AVENEL, *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, Paris, 1909, t. 5, p. 118.

11. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum Sollemnias. Explication génétique de la messe romaine*, traduction française, 2<sup>e</sup> éd., t. 1, Paris: Aubier (coll. « Théologie », 19), 1956, p. 170, n. 20. Il cite un ouvrage d'histoire locale de L. Pflieger.

12. P. DE TIENNE, « Notes sur un cantor Bach à Louvain au XVII<sup>e</sup> siècle », *Genealogisches Jahrbuch* 12, 1972, p. 72.

On mesure combien ces questions théologiques étaient liées à une manière de vivre du clergé. Ces pratiques aujourd'hui disparaissent, de même que les théologies qui les légitimaient<sup>13</sup> ; il n'est donc pas étonnant que notre époque soit, en un sens, celle de « la fin du clergé ».

### **Théologie, idéologie et pratique liturgique**

Ce livre, on le voit, pose des questions importantes. La première, cruciale aujourd'hui, est de savoir si la théologie est autre chose qu'une idéologie, entendue au sens de justification rationnelle de la conduite d'un groupe humain. Est-il étonnant que les théologiens aient développé des considérations sur la valeur limitée en soi de l'eucharistie et donc sur le bien-fondé de sa répétition, alors que beaucoup de prêtres trouvaient leur raison d'être dans la célébration et tiraient leur subsistance des honoraires perçus pour ces messes quotidiennes ? La théologie, ou plutôt les théologiens, ne vivent pas hors du temps, et partagent donc en grande partie les évidences de leur époque. Il leur est cependant demandé, en vertu de leur formation scientifique, de ne pas seulement mettre en musique les dernières modes du jour, mais aussi de critiquer les abus et les pratiques peu évangéliques, afin de rendre l'Eglise plus fidèle à sa mission. Le livre de Rahner et les remous qu'il a provoqués montrent heureusement que toute théologie n'est pas nécessairement idéologique.

En prenant les choses sous un angle quelque peu différent, on pourrait se demander quelle est l'instance décisive ; sont-ce les idées théologiques qui ont fait naître une pratique, ou sont-ce les habitudes qui ont cherché une justification théologique ? Impossible de trancher ce dilemme ; on constate en fait un va-et-

---

13. Le Pape PAUL VI a promulgué, en date du 13 juin 1974, un Motu proprio *Firma in traditione* sur les facultés relatives aux honoraires de messes [*La Documentation catholique* 71 (1658), 21 juillet 1974, pp. 651-652 ; présentation par le P. Tucci, *ibid.*, pp. 652-653]. Il met à juste titre un peu d'ordre dans cette pratique et ses nombreuses modalités.

Tout en mesurant l'importance encore actuelle des honoraires en certains pays, où ils permettent aux prêtres de vivre, on peut regretter que ce texte ne soit pas plus ferme envers le trafic auquel ces honoraires donnent lieu, lorsqu'un prêtre européen, par exemple, envoie des « intentions des messes » à des prêtres du Tiers-Monde. N'est-il pas possible d'inventer un autre mode de rétribution, plus respectueux de la nature des choses ?

vient constant entre la théologie et la pratique liturgique. Mais la pratique et le droit qui la règle sont souvent porteurs de contradictions qui jouent le rôle de garde-fous ; ainsi, dans le domaine qui nous occupe, a-t-on considéré parfois comme un idéal la « célébration ininterrompue » en certains lieux de pèlerinages, tout en conservant, simultanément, l'interdiction de biner<sup>14</sup> ; et en 1917, à une époque où l'on aurait montré du doigt un prêtre qui ne célébrait pas quotidiennement, le Code de droit canonique a conservé cette règle, témoin d'un autre âge :

« Tous les prêtres sont tenus par obligation à offrir le saint sacrifice plusieurs fois par an ; que l'évêque ou le supérieur religieux veille donc à ce qu'ils célèbrent au moins tous les dimanches et autres fêtes de précepte. » [C.I.C., can. 805]

### Tradition et traditions

Autre question soulevée par ce livre : où chercher le critère permettant de trouver la grande Tradition de l'Eglise parmi les nombreuses traditions qu'elle a connues ? L'adage ancien « quod ubique, quod semper » est inapplicable pour qui a quelque peu fréquenté l'histoire ; il n'est cependant pas sans intérêt d'apprendre que l'Eglise d'Orient, qui a mieux réussi à conserver l'unité de la théologie et de la liturgie, ne connaît pas le problème posé par ce livre<sup>15</sup>. Mais comment comprendre la remarque de K. Rahner, à propos de l'idée qu'il vaut mieux célébrer soi-même la messe que participer au sacrifice offert par un autre, lorsqu'il écrit : « La mentalité, sur ce point, était erronée, et pourtant elle a régné durant des siècles » ?<sup>16</sup> Qu'est-ce qui permet au théologien de dire que tel usage, séculaire, était erroné ? Où est la *lex orandi*, et comment la distinguer de ses contrefaçons ? Il y a là une question d'épistémologie théologique, essentielle pour notre époque de réforme.

14. Le binage, et même le trinage, sont aujourd'hui chose courante dans les paroisses ; alors que la réflexion théologique développe les raisons d'une célébration moins fréquente de l'Eucharistie, certains prêtres en célèbrent sans doute plus aujourd'hui qu'auparavant.

15. K. RAHNER et A. HÄUSSLING, *op. cit.*, p. 134.

16. *Ibid.*, p. 133, n. 3.

### Place de l'Eucharistie dans la vie de l'Eglise

Les faits rapportés dans cet ouvrage, tout comme les théories qui les accompagnent, posent également le problème des rapports entre vie et liturgie, mais dans des perspectives tout autres que celles où nous nous plaçons habituellement aujourd'hui. Au 15<sup>e</sup> siècle la liturgie mordait sur la vie, mais « la vie » était comprise de manière fort différente d'aujourd'hui. Il est typique à cet égard que le livre de Rahner et Häussling parle constamment de « la messe » et du « sacrifice », et non de l'Eucharistie ou de la célébration eucharistique ; les rapports avec le vécu sont différents. Une fois de plus, on est renvoyé à la signification de la *célébration* : quel est le contenu, quels sont les présupposés et les implications de ce mot, qui s'insinue partout dès que l'on parle aujourd'hui liturgie ?

### Portée et limite de la sacramentalité

Question connexe, mais combien lourde de conséquences pour la pastorale. « La messe n'est pas en toute espèce de situation le signe le plus approprié du salut », écrivent nos auteurs ; et ils poursuivent : « l'édification de ce corps (l'Eglise) est l'œuvre du Seigneur, par l'Eucharistie, certes, mais pas uniquement par elle »<sup>17</sup>. Quelles sont donc les médiations du salut ? Sans doute certaines pratiques médiévales supposent-elles que les sacrements sont les seuls « moyens de grâce ». Mais à partir du moment où l'on redécouvre la sacramentalité générale de l'existence chrétienne et de l'Eglise, si l'on perçoit mieux la place des sacrements, il devient plus difficile de préciser le lien entre les médiations dites sacramentelles et les autres. C'est sans doute le fond du débat sur évangélisation et sacrement, et les discussions en cours sur salut et libération ne sont pas étrangères à notre problème.

Bref ce petit livre, en justifiant un changement de pratique quant à la fréquence des messes, pose du même coup une série de questions profondes. Il a paru bon de les faire apparaître. Il est urgent de les travailler.

Paul DE CLERCK

---

17. *Ibid.*, pp. 104-105.